

Journals

No. 82

Thursday, September 20, 2001

10:00 a.m.

Journaux

N^o 82

Le jeudi 20 septembre 2001

10 heures

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

INTRODUCTION OF GOVERNMENT BILLS

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), seconded by Mr. Rock (Minister of Health), Bill C-31, An Act to amend the Export Development Act and to make consequential amendments to other Acts, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Pettigrew (ministre du Commerce international), appuyé par M. Rock (ministre de la Santé), le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur l'expansion des exportations et d'autres lois en conséquence, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), seconded by Mr. Rock (Minister of Health), Bill C-32, An Act to implement the Free Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Costa Rica, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Pettigrew (ministre du Commerce international), appuyé par M. Rock (ministre de la Santé), le projet de loi C-32, Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Recommendation
(Pursuant to Standing Order 79(2))

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act to implement the Free Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Costa Rica".

Recommandation
(Conformément à l'article 79(2) du Règlement)

Son Excellence la gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée « Loi portant mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Costa Rica ».

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), seconded by Mr. Pettigrew (Minister for International Trade), Bill C-33, An Act respecting the water resources of Nunavut and the Nunavut Surface Rights Tribunal and to make consequential amendments to other Acts, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), appuyé par M. Pettigrew (ministre du Commerce international), le projet de loi C-33, Loi concernant les ressources en eau du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut et modifiant diverses lois en conséquence, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Recommendation
(Pursuant to Standing Order 79(2))

Her Excellency the Governor General recommends to the House of Commons the appropriation of public revenue under the circumstances, in the manner and for the purposes set out in a measure entitled "An Act respecting the water resources of Nunavut and the Nunavut Surface Rights Tribunal and to make consequential amendments to other Acts".

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Tremblay (Lac-Saint-Jean-Saguenay), seconded by Mr. Guimond (Beauport — Montmorency — Côte-de-Beaupré — Île d'Orléans), Bill C-394, An Act to amend the Pension Benefits Standards Act, 1985 (investment criteria), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Casey (Cumberland — Colchester), seconded by Mrs. Wayne (Saint John), Bill C-395, An Act to establish National Crime Stoppers' Day, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Mrs. Skelton (Saskatoon — Rosetown — Biggar), one concerning health care services (No. 371-0365);
- by Mr. Adams (Peterborough), one concerning health care services (No. 371-0366) and three concerning Canada's railways (Nos. 371-0367 to 371-0369).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Minister of Justice), seconded by Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), — That Bill C-15, An Act to amend the Criminal Code and to amend other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The debate continued.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That the sitting be suspended from 11:30 a.m. until 1:30 p.m. this day, and that the House continue to sit from 6:30 p.m. until 8:30 p.m. to consider Government Orders.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Minister of Justice), seconded by Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), — That Bill C-15, An Act to amend the Criminal Code and to amend other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

Recommandation
(Conformément à l'article 79(2) du Règlement)

Son Excellence la gouverneure générale recommande à la Chambre des communes l'affectation de deniers publics dans les circonstances, de la manière et aux fins prévues dans une mesure intitulée « Loi concernant les ressources en eau du Nunavut et le Tribunal des droits de surface du Nunavut et modifiant diverses lois en conséquence ».

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Tremblay (Lac-Saint-Jean-Saguenay), appuyé par M. Guimond (Beauport — Montmorency — Côte-de-Beaupré — Île d'Orléans), le projet de loi C-394, Loi modifiant la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension (critères d'investissement), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Casey (Cumberland — Colchester), appuyé par M^{me} Wayne (Saint John), le projet de loi C-395, Loi instituant la Journée nationale Échec au crime, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

- par M^{me} Skelton (Saskatoon — Rosetown — Biggar), une au sujet des services de la santé (n^o 371-0365);
- par M. Adams (Peterborough), une au sujet des services de la santé (n^o 371-0366) et trois au sujet des chemins de fer du Canada (n^{os} 371-0367 à 371-0369).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McLellan (ministre de la Justice), appuyée par M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), — Que le projet de loi C-15, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Le débat se poursuit.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que la séance soit suspendue de 11 h 30 à 13 h 30 aujourd'hui, et que la Chambre continue de siéger de 18 h 30 à 20 h 30 pour l'étude des Ordres émanant du gouvernement.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McLellan (ministre de la Justice), appuyée par M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), — Que le projet de loi C-15, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

The debate continued.

Mr. Cadman (Surrey North), seconded by Mr. Sorenson (Crowfoot), moved the following amendment, — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“this House declines to give second reading to Bill C-15, An Act to amend the Criminal Code and to amend other Acts, since the Bill reflects several unrelated principles, rendering it impossible for the House to make a responsible and intelligible decision.”.

Debate arose thereon.

INTERRUPTION

At 11:30 a.m., pursuant to Order made earlier this day, the sitting was suspended.

At 1:30 p.m., pursuant to Order made earlier this day, the sitting resumed.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Minister of Justice), seconded by Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), — That Bill C-15, An Act to amend the Criminal Code and to amend other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights;

And of the amendment of Mr. Cadman (Surrey North), seconded by Mr. Sorenson (Crowfoot).

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, at 8:30 p.m. this day, the House continue to sit and resolve itself into a Committee of the Whole to consider a motion “That the Committee take note of the planned meeting between the Prime Minister and the President of the United States”, provided that during consideration thereof: (a) the Speaker may from time to time act as Chair of the Committee; (b) the Chair of the Committee shall not receive any quorum call or any motion except a motion “That the Committee do now rise”; (c) when no Member rises to speak, or at 12:00 midnight, whichever is earlier, the Committee shall rise; and (d) when the Committee rises, the House shall immediately adjourn to the next sitting day.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Minister of Justice), seconded by Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), — That Bill C-15, An Act to amend the Criminal Code and to amend other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights;

Le débat se poursuit.

M. Cadman (Surrey-Nord), appuyé par M. Sorenson (Crowfoot), propose l'amendement suivant, — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-15, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois, étant donné que cette mesure couvre plusieurs principes distincts, ce qui empêche la Chambre de prendre une décision responsable et éclairée. ».

Il s'élève un débat.

INTERRUPTION

À 11 h 30, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la séance est suspendue.

À 13 h 30, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la séance reprend.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McLellan (ministre de la Justice), appuyée par M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), — Que le projet de loi C-15, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne;

Et de l'amendement de M. Cadman (Surrey-Nord), appuyé par M. Sorenson (Crowfoot).

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, à 20 h 30 aujourd'hui, la Chambre continue de siéger et se forme en comité plénier pour étudier la motion « Que le comité prenne note de la réunion prévue entre le Premier ministre et le Président des États-Unis », pourvu que, durant cette étude, a) le Président puisse agir de temps à autre comme président du comité; b) le président du comité ne reçoive pas d'appel de quorum ni de motion à part d'une motion « Que la séance soit maintenant levée »; c) lorsqu'aucun député ne prend la parole, ou au plus tard à 24 heures, la séance du comité soit levée; d) lorsque la séance du comité est levée, la Chambre s'ajourne immédiatement jusqu'au prochain jour de séance.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McLellan (ministre de la Justice), appuyée par M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), — Que le projet de loi C-15, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne;

And of the amendment of Mr. Cadman (Surrey North), seconded by Mr. Sorenson (Crowfoot).

The debate continued.

Mr. Solberg (Medicine Hat), seconded by Mr. Penson (Peace River), moved the following subamendment, — That the amendment be amended by inserting after the word “principles” the following:

“such as child luring and child pornography over the Internet, animal cruelty, amendments to the Firearms Act, criminal harassment, home invasions, disarming, or attempting to disarm a peace officer, reforming criminal procedure and allegations of miscarriage of justice.”

Debate arose thereon.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:30 p.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice and Human Rights of Bill C-284, An Act to amend the Criminal Code (offences by corporations, directors and officers).

Mrs. Desjarlais (Churchill), seconded by Ms. Lill (Dartmouth), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

Debate arose thereon.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That, during the debate in Committee of the Whole to be held later this day, no Member may speak more than once or for more than ten minutes.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

The House resumed consideration of the motion of Mrs. Desjarlais (Churchill), seconded by Ms. Lill (Dartmouth), — That Bill C-284, An Act to amend the Criminal Code (offences by corporations, directors and officers), be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The debate continued.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

GOVERNMENT ORDERS

At 6:30 p.m., pursuant to Order made earlier this day, the House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Minister of Justice), seconded by Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), — That Bill C-15, An Act to amend the Criminal Code and to amend other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights;

And of the amendment of Mr. Cadman (Surrey North), seconded by Mr. Sorenson (Crowfoot);

Et de l'amendement de M. Cadman (Surrey-Nord), appuyé par M. Sorenson (Crowfoot).

Le débat se poursuit.

M. Solberg (Medicine Hat), appuyé par M. Penson (Peace River), propose le sous-amendement suivant, — Que l'amendement soit modifié par adjonction, après le mot « distincts », de ce qui suit :

« — notamment le fait de leurrer des enfants ou de publier de la pornographie juvénile sur Internet, la cruauté envers les animaux, la modification de la Loi sur les armes à feu, le harcèlement criminel, les invasions de domicile, le fait de désarmer un agent de la paix ou de tenter de le faire, la réforme de la procédure criminelle et les allégations d'erreurs judiciaires — , ».

Il s'élève un débat.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 30, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice et des droits de la personne du projet de loi C-284, Loi modifiant le Code criminel (infractions commises par des personnes morales, administrateurs et dirigeants).

M^{me} Desjarlais (Churchill), appuyée par M^{me} Lill (Dartmouth), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Il s'élève un débat.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que, durant le débat qui doit avoir lieu plus tard aujourd'hui en comité plénier, aucun député ne puisse prendre la parole plus d'une fois ou pour une durée de plus de dix minutes.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} Desjarlais (Churchill), appuyée par M^{me} Lill (Dartmouth), — Que le projet de loi C-284, Loi modifiant le Code criminel (infractions commises par des personnes morales, administrateurs et dirigeants), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Le débat se poursuit.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

À 18 h 30, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre reprend l'étude de la motion de M^{me} McLellan (ministre de la Justice), appuyée par M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), — Que le projet de loi C-15, Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne;

Et de l'amendement de M. Cadman (Surrey-Nord), appuyé par M. Sorenson (Crowfoot);

And of the subamendment of Mr. Solberg (Medicine Hat), seconded by Mr. Penson (Peace River).

The debate continued.

Et du sous-amendement de M. Solberg (Medicine Hat), appuyé par M. Penson (Peace River).

Le débat se poursuit.

At 8:30 p.m., pursuant to Order made earlier this day, the House resolved itself into a Committee of the Whole for the consideration of the following motion, — That the Committee take note of the planned meeting between the Prime Minister and the President of the United States.

At 12:00 midnight, the Committee rose.

À 20 h 30, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre se forme en comité plénier pour étudier la motion suivante, — Que le comité prenne note de la réunion prévue entre le Premier ministre et le Président des États-Unis.

À 24 heures, la séance du comité est levée.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by Ms. Bradshaw (Minister of Labour) — Reports of the Canadian Artists and Producers Professional Relations Tribunal for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the Access to Information Act and to the Privacy Act, R. S. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2). — Sessional Paper No. 8561-371-857-01. (*Pursuant to Standing Order 32(2), permanently referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights*)

ADJOURNMENT

At 12:00 midnight, pursuant to Order made earlier this day, the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M^{me} Bradshaw (ministre du Travail) — Rapports du Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L. R. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2). — Document parlementaire n° 8561-371-857-01. (*Conformément à l'article 32(2) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent de la justice et des droits de la personne*)

AJOURNEMENT

À 24 heures, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

